

Environnement Légal et Juridique de la Dématérialisation
Quelle Stratégie pour les Projets de Dématérialisation ?



Paris, le 10 décembre 2007 ---- La 4ème édition de DÉMATÉRIALISER 2007 se déroulera dans le nouveau CNIT - La Défense, les 11 et 12 décembre prochains et réunira des experts autour des nouveaux fondamentaux de la dématérialisation pour les entreprises et les collectivités.

A cette occasion, **Sabine LIPOVETSKY**, Associée au sein du Département Technologies / Propriété Intellectuelle / Commercial / Media du Cabinet KAHN & ASSOCIÉS reviendra sur les problématiques de la dématérialisation lors d'une conférence :

le 12 décembre 2007, de 14h45 à 15h30
« Quelle stratégie pour vos projets de dématérialisation ? »
Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

Tout projet de dématérialisation ou de recours à l'écrit électronique ab initio nécessite une approche cohérente et globale, tant technique et organisationnelle que juridique. L'approche juridique repose en particulier sur la définition du périmètre du projet et de pré-requis, sur l'analyse et la gestion des risques ainsi que sur une démarche adaptée dans le cadre de l'implémentation du projet, pour le maintien de la force probante et de la fonction justificative des documents, la mise en conformité avec les obligations légales et la mise en place d'une documentation et de contrats reflétant les besoins et contraintes de l'entreprise.

À propos du Cabinet Kahn & Associés :

Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Kahn & Associés s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles).

Les clients du cabinet sont des sociétés multinationales situées notamment aux Etats-Unis, en Europe et en Israël, et des sociétés françaises intervenant principalement dans les secteurs des technologies de l'information, de l'Internet, des télécoms, des médias, de l'industrie du luxe et des sciences de la vie.

Vous avez le droit d'accéder ou de corriger vos données personnelles ; vous pouvez également vous opposer à l'usage de vos données personnelles ou demander que ces données soient retirées de notre base de données (article 38 de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 amendée). Pour exercer ce droit, nous vous prions d'adresser un courriel à l'adresse info@kahnlaw.com. Contrôleur des données : Kahn & Associés, SELARL. Usage de vos données : gestion des Newsletters de Kahn & Associés.